

Les “sans-papiers” et les clandestins en France au XXe siècle

Introduction :

Mogniss Abdallah, écrivain et réalisateur d'origine égyptienne, écrit pour *Im' média* : *“Les sans-papiers n'apparaissent plus seulement comme des êtres traqués, exclus de la société : ils sont aussi des mal-logés, des lycéens, des parents d'élèves, des chômeurs, des travailleurs et travailleuses précaires.”*

Par ces mots, il entend dénoncer la condition des sans-papiers en France au XXe siècle. Longtemps stigmatisés administrativement et socialement, ces derniers ont pourtant multiplié les efforts pour changer le regard de l'opinion publique et revendiquer une meilleure visibilité ainsi qu'une reconnaissance au sein de la société française. C'est par ailleurs de leurs combats que naît le terme de sans-papiers. Effectivement, le terme de sans-papiers désigne tout d'abord toute personne étrangère en situation irrégulière vivant en France. Plus généralement, il désigne toute personne vivant sur un territoire national sans titre de séjour ou après la date de validité de ce titre de séjour. Le terme de sans-papiers se distingue du terme de clandestin en ce qu'il n'est pas une catégorie administrative mais un terme plutôt fondé par les étrangers concernés pour dénoncer leur situation qui reste délicate voire précaire au XXe siècle en France. Le terme clandestin fait son apparition dans le vocabulaire politico-administratif français à la fin du XIXe siècle, à mesure que les premières réglementations encadrant la situation des étrangers en situation irrégulière se mettent en place. Depuis longtemps déjà, les sans-papiers souffrent ainsi d'une invisibilisation qui complique leur identification et entrave leur intégration sociale, aussi bien sur le plan professionnel que politique et sociétal, malgré leurs luttes pour améliorer leurs conditions de vie. En effet, les politiques sur les clandestins au XXe siècle ont oscillé entre assouplissement et restriction des règles, notamment avec le début de la Grande Guerre en 1914 et la recherche de main-d'oeuvre et avec la loi Pasqua de 1986 qui durcit les conditions de vie des étrangers, notamment lors de la grève de l'Église Saint-Bernard en 1996 qui place la question des sans-papiers au grand jour. Paradoxalement, malgré le durcissement progressif des lois à l'égard des étrangers en situation irrégulière, l'État français continue d'encourager leur présence sur le territoire, notamment pour répondre à des besoins économiques.

Ainsi, il sera intéressant de se demander quelles sont les raisons expliquant la persistance et l'évolution de la clandestinité des sans-papiers en France au XXe siècle, malgré les périodes de régularisation et les variations des besoins économiques.

Après avoir démontré les causes de la clandestinité en France et l'attractivité de la France pour les migrants au XXe siècle, nous montrerons que les conditions de vie des sans-papiers et des clandestins restent précaires ce qui entraîne des luttes et des combats sociaux dans le but de dénoncer leur cause. Pour finir, nous verrons les conséquences des luttes des sans-papiers qui peut parfois mener à des régularisations et à une politisation de la question des sans-papiers.

I. Les causes de la clandestinité : la France un pays attractif aux yeux des migrants et perçue comme une terre d'accueil

A) Une première approche positive envers les sans-papiers au début du XXe siècle

Tout d'abord, à partir de 1914, au déclenchement de la Première Guerre mondiale, la notion d'étranger clandestin devient une question sensible en France. En effet, la politique en place à cette période oscille entre accueil des étrangers dans le but d'améliorer les effectifs des armées françaises et refus des étrangers dans un contexte de méfiance. Effectivement, au début du XXe siècle la migration est le plus souvent une migration de proximité, c'est-à-dire que les étrangers viennent principalement des pays voisins comme l'Autriche ou l'Allemagne, pays avec lesquels la France est en guerre, ce qui accroît la

méfiance et la surveillance des étrangers. Par exemple, cette politique restrictive s'illustre avec la loi rétroactive du 7 avril 1915 qui applique une réétude des dossiers de naturalisation des Allemands et des Autrichiens en France ; sur 25 000 dossiers étudiés, 549 perdent leur nationalité française, ce qui augmente le nombre de sans-papiers en France et donc ce qui accroît les expulsions.

Néanmoins, le pays, à cause de la guerre, a besoin des étrangers, au front comme à l'arrière. La France accueille pendant quatre ans soldats, travailleurs, étrangers et coloniaux, qu'ils soient volontaires ou non. L'État intervient massivement dans le recrutement, l'administration et le contrôle des immigrés. En avril 1917, il crée même la carte d'identité des étrangers. Cependant, une fois la paix revenue, cette carte d'identité devient un outil durable et non à durée indéterminée. Finalement, la France se montre accueillante envers les étrangers pendant la guerre car elle autorise et encadre leur séjour en France. En revanche, cette politique accueillante n'est pas durable car ils ne sont pas autorisés à rester après la guerre, ce qui fait toute l'ambiguïté des termes de sans-papiers et clandestin. De plus, leur situation reste mauvaise. Par exemple, les travailleurs coloniaux sont relégués dans des emplois non qualifiés selon des critères raciaux. Soumis à une discipline militaire, coupés de la population, surveillés, certains se mettent en grève, s'enfuient ou se révoltent.

Dès le début du XXe siècle, la situation des sans-papier est donc une question sensible car la France a besoin des étrangers mais elle applique tout de même une politique restrictive à leur égard.

B) L'entre-deux-guerres, un assouplissement des règles et des lois de l'État vis-à-vis des étrangers en situation irrégulière

Après la guerre, l'Europe est marquée par des violences qui entraînent d'importants déplacements de réfugiés, notamment vers la France. Pour répondre aux besoins de la reconstruction et combler le déficit démographique causé par le conflit, le gouvernement fait appel aux travailleurs étrangers qui entrent d'abord légalement sur le territoire. Il signe des conventions internationales et organise des recrutements collectifs avec le soutien du patronat. Par soucis économique et démographique, la France est donc plus accueillante à l'égard des réfugiés clandestins. Par exemple, en 1924, la Société générale d'immigration organise des recrutements collectifs de travailleurs étrangers ; entre 1924 et 1930, elle fait venir en France près de 450 000 hommes et femmes pour l'industrie, les mines et l'agriculture. Par ailleurs, l'accès à la nationalité française est facilitée par la loi du 10 août 1927 qui réduit le temps de séjour sur le sol français à trois ans pour demander la naturalisation, ce qui est un symbole de cet assouplissement des lois vis-à-vis des sans-papiers.

De plus, la création du Passeport Nansen (ou plus précisément du "certificat" Nansen) en 1922, marque cet assouplissement. En effet, il concerne les réfugiés russes et arméniens devenus apatrides, c'est-à-dire devenus "sans-patrie". Il attribue aux apatrides un état civil ainsi que la possibilité de se déplacer dans un monde où les restrictions administratives deviennent plus fréquentes.

C) La Seconde Guerre mondiale et la Reconstruction, des périodes marquantes pour l'évolution du statut des "sans-papiers"

Tout d'abord, un des facteurs fondamentaux qui explique la restriction la plus importante des droits des étrangers en situation irrégulière en France est la mise en place du régime de Vichy et l'Occupation Allemande de la France dans les années 1940. Effectivement, suite à son accès au pouvoir le 2 juillet 1940, le Maréchal Pétain fait rentrer en vigueur une série de lois de perte de nationalité ce qui augmente alors le nombre de sans-papiers en France, ils sont pour la majorité déportés dans des camps. Par exemple, suite au décret du 21 juillet 1940, 15 000 personnes perdent leur nationalité suite à la révision de 150 000 dossiers de naturalisation. Toutefois, en 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Gouvernement Provisoire Français annule tous les décrets restrictifs du Régime de Vichy ce qui permet aux

sans-papiers sur le territoire de reprendre leur nationalité française. Cela montre une rupture dès la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Cette rupture est également marquée par une période de Reconstruction entre 1945 et 1950. En effet, comme pendant l'entre-deux-guerres, la France connaît un moment de crise économique et de crise démographique ; elle fait alors appel aux étrangers pour aider à la reconstruction (et pour pallier la crise démo). Cependant, ces travailleurs étrangers restent en France sans régularisation officielle, ce qui fait donc d'eux des clandestins. De plus, en raison de la complexité des démarches administratives, beaucoup d'immigrés venus en France arrivent certes légalement mais ils perdent vite leur statut.

Le nombre de sans-papiers en France est également dû à l'entrée du pays dans les guerres de décolonisation, notamment avec la guerre d'Algérie qui prend fin en 1962 : après l'indépendance de l'Algérie, les Algériens vivant en France, auparavant citoyens français, deviennent des étrangers.

=> Ainsi, nous pouvons voir que la clandestinité en France est souvent causée par des raisons politiques avec les différentes guerres qui ont touché le pays, par des raisons juridiques avec la complexité administrative pour l'obtention de papiers en règle et aussi par des raisons économiques avec le besoin de main-d'œuvre pendant et après les guerres. Cependant, ces multiples raisons compliquant l'accès aux papiers causent la colère des sans-papiers ce qui les pousse à lutter pour défendre leur cause et pour être reconnus socialement.

II. Des conditions de vie précaires pour les migrants en situation irrégulière entraînant des mouvements de luttes sociales pour une meilleure visibilité et reconnaissance des sans-papiers

A) L'apparition du terme de "sans-papiers" : une construction sociale

Premièrement, comme évoqué en Introduction, la notion de "sans-papiers" a été forgée par les premiers concernés pour dénoncer leur situation, c'est-à-dire pour être vus et reconnus. L'usage du terme de "sans-papiers" se généralise donc à partir des années 1970, ce qui coïncide avec l'apparition des premières révoltes ou luttes. Mais pourquoi leur cause est-elle à défendre ?

Tout d'abord, ils luttent dans le but d'obtenir une régularisation et dans le but de sortir de l'ombre. Ils sont de plus contraints de vivre dans des conditions précaires, s'inscrivant dans le bas de l'échelle sociale systématiquement ; les "sans-papiers" sont éboueurs, livreurs, ouvriers, femmes de ménages. En plus de cela, ils doivent faire face à d'autres difficultés au quotidien avec des obstacles multiples comme l'accès au logement, l'accès aux soins, ou encore le fait de n'avoir aucun droit au travail, entraînant alors le travail au noir ou la surexploitation.

Ainsi, le terme de sans-papiers est une construction sociale plus qu'une distinction précise car il a été créé pour mettre en avant les inégalités dans la société française.

B) Les luttes pour la cause des sans-papiers en France au XX^e siècle

Dès les années 1970, les travailleurs immigrés en situation irrégulière, ont initié des grèves massives pour protester contre leurs conditions de travail précaires. En 1973, plusieurs entreprises et chantiers voient leurs ouvriers étrangers cesser le travail pour dénoncer l'exploitation et réclamer une reconnaissance légale. En 1975, la grève des résidents des foyers Sonacotra marque un tournant : les travailleurs protestent contre les loyers abusifs et les conditions de vie indignes, mettant en lumière la précarité dans laquelle vivent de nombreux immigrés.

À partir de 1974, la fermeture des frontières décrétée par le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing entraîne une recrudescence des situations irrégulières. Cette politique restrictive se durcit avec la loi Bonnet en 1980, qui facilite l'expulsion des étrangers sans

papiers. Face à cette menace, les associations de défense des immigrés, comme le Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (GISTI - 1972) ainsi que des syndicats et des collectifs de soutien, organisent des mobilisations et dénoncent une politique discriminatoire qui plonge des milliers de personnes dans la clandestinité.

L'une des plus grandes victoires de la lutte des sans-papiers intervient en 1981, avec l'élection de François Mitterrand. Sous la pression des mouvements militants, le nouveau gouvernement socialiste met en place une régularisation massive qui permet à 130 000 sans-papiers d'obtenir un statut légal. Cet événement constitue une avancée majeure et une reconnaissance des combats menés.

=> La condition de vie des étrangers en situation irrégulière est donc précaire ce qui pousse les sans-papiers à lutter pour se faire connaître et surtout pour dénoncer les inégalités de leur situation. Ces luttes ont des conséquences à la fois libérales et restrictives mais elles permettent également d'amener la question des sans-papiers à une échelle plus globale.

III. Les conséquences des luttes des sans-papiers et les régularisations et la politisation de la question des sans-papiers

A) Des vagues de régularisation en France faisant écho aux luttes des sans-papiers



Au XX^e siècle, les luttes des sans-papiers en France ont eu des conséquences plus ou moins importantes, tant sur le plan politique que sur le plan social et juridique.

Premièrement, ces conditions conduisent à des vagues de régularisation, offrant un statut légal à des milliers de personnes en situation irrégulière. C'est le cas par exemple de la régularisation de 1981 sous la présidence de François Mitterrand qui permet à 130 000 sans-papiers d'obtenir un titre de séjour valable. Cela marque alors un début de reconnaissance des luttes menées par ces derniers et cela illustre l'efficacité de ces mouvements à influencer les décisions politiques.

Cependant, même si certaines luttes ont permis des évolutions positives sur le statut des étrangers en situation irrégulière, d'autres n'ont pas été assez efficaces. En effet, certaines entraînent un durcissement des lois en matière d'immigration. Par exemple, la loi Bonnet en 1980, mise en vigueur dans le but de faciliter les expulsions, est adoptée en réponse aux craintes d'une régularisation massive.

Ces luttes ont donc structuré le débat sur l'immigration en France non seulement d'un point de vue politique ou juridique mais aussi d'un point de vue plus global, en mettant en scène le rôle clivant de l'opinion publique.

B) La question des sans-papiers : un débat plus global et donc un impact plus important



Les luttes des sans-papiers leur permettent alors de devenir plus visibles aux yeux de l'opinion publique. En effet, la question des sans-papiers devient à la fin du XX^e siècle un débat social beaucoup plus important.

Un des événements marquant du XX^e siècle aux yeux de l'opinion publique au sujet des sans-papiers est la grève des étrangers en situation irrégulière de l'église Saint-Bernard en 1996. Cette grève débute par la colère des sans-papiers dans les foyers de travailleurs migrants de Montreuil en Seine-Saint-Denis causée par les nombreuses difficultés de renouvellement des titres de séjour, par les rejets de demande d'asile et par les expulsions de territoire de plus en plus fréquentes. En conséquence de ce durcissement des lois, plus de 200 sans-papiers se regroupent le 18 mars 1996 à l'Église Saint-Ambroise pour demander expressément des papiers. Or, en application de la loi Pasqua, ils se font expulser le 22 mars et sont logés dans un gymnase avant d'être à nouveau expulsés par la

police. Ils rejoignent alors l'église Saint-Bernard le 28 juin et l'occupent pendant huit semaines. À la suite de cet événement, beaucoup de personnes du quartier soutiennent les sans-papiers en les aidant pour les tâches quotidiennes et en dénonçant la loi Pasqua en disant qu'elle est trop restrictive. Finalement, sur les 2010 dossiers remis au ministère de l'Intérieur, seulement 22 personnes se voient délivrer un titre de séjour valable un an.

Cet événement a été perçu comme choquant pour une grande majorité de la population française. Par ailleurs, plusieurs personnalités publiques prennent part au mouvement comme l'homme politique Alain Krivine, l'écrivain et ancien résistant Stéphane Hessel, ou encore la comédienne Emmanuelle Béart.

Après cela et après la forte médiatisation du mouvement, l'expression de "sans-papiers" connaît une large diffusion auprès du grand public et plusieurs manifestations sont organisées à la date d'anniversaire du début du mouvement. La question des sans-papiers devient donc plus globale.

=> Ainsi, les luttes des sans-papiers au XXe siècle ont eu un impact profond sur la société française, en faisant émerger des droits nouveaux, en structurant le débat sur l'immigration et en renforçant les solidarités autour des populations migrantes.

Conclusion :

Pour conclure, nous pouvons voir que l'histoire des sans-papiers en France au XXe siècle est marquée par une oscillation permanente entre exclusion et reconnaissance. Si la clandestinité persiste malgré les périodes de régularisation, c'est avant tout en raison de facteurs économiques, politiques et juridiques. En effet, les guerres, les politiques migratoires fluctuantes et la complexité administrative ont maintenu une partie des étrangers dans une situation précaire, malgré l'attractivité de la France comme terre d'accueil. Face à ces obstacles, les sans-papiers ont su s'organiser pour défendre leurs droits et rendre visible leur condition, notamment à travers des grèves et des mobilisations emblématiques comme celle de l'église Saint-Bernard en 1996. Leurs luttes ont conduit à des avancées, telles que des vagues de régularisation, tout en alimentant un débat politique et social toujours d'actualité. Ainsi, la question des sans-papiers dépasse la simple question administrative pour devenir un enjeu majeur de justice sociale et de politique migratoire en France.

Bibliographie :

- NOIRIEL Gérard, "Traquer les 'indésirables'" (p. 577), *Une histoire populaire de la France*, 2018
- DIAZ Delphine, "La guerre des déportés, réfugiés et déplacés" (p. 249), *En exil : Les réfugiés du XVIIIe à nos jours*, 2021
- BENNOUI Hassen, *Le Galoppaz ou la France des sans-papiers*, 2024

Sitographie :

- BEN KHALIFA Riadh, "La fabrique des clandestin en France, 1938-1940", Cairn
<https://shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2012-1-page-11?lang=fr&tab=sujets-priches>
- MUSTAPHA Harzoune, "Qu'est-ce qu'un sans-papiers", Le Musée de l'histoire de l'immigration, 2022
<https://www.histoire-immigration.fr/les-mots/qu-est-ce-qu-un-sans-papiers#:~:text=Le%20terme%20%22sans%2Dpapiers%22,France%20sans%20titre%20de%20s%C3%A9jour.>
- WIHTOL DE WENDEN Catherine, "Ouverture et fermeture de la France aux étrangers", Cairn
<https://shs.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-1-page-27?lang=fr&tab=texte-integral>